

# zéro phyto : comment puis-je agir à mon échelle ?

## Devant chez moi

J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées. Je peux aussi planter des fleurs en pied de mur, et même sur le trottoir.



## Chez moi

J'arrête d'utiliser des produits phyto-pharmaceutiques (pesticides) pour désherber ma cour, mon allée, ou pour entretenir mon jardin.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers.

De toute façon, il n'est plus possible d'en trouver en jardinerie.